

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON

Nº 49

ET AVIS

PREMIÈRE SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

М. Ѕмоок

(N° 205) — Loi sur le Jour du patrimoine ukrainien/The Ukrainian Heritage Day Act

M. EWASKO

(N° 209) — Loi sur le Mois de la sensibilisation au cancer chez l'enfant/The Childhood Cancer Awareness Month Act

M. MALOWAY

(N° 210) — Loi modifiant la Loi sur le recouvrement des petites créances à la Cour du Banc de la Reine/The Court of Queen's Bench Small Claims Practices Amendment Act

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Motion de M. FLETCHER

 $(N^{\circ}\ 203)$ — Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat (nomination de conseillers de la Reine)/The Legal Profession Amendment Act (Queen's Counsel Appointments)

(M. ALLUM — 7 min)

Motion de M. GERRARD

(N° 207) — Loi modifiant le Code des droits de la personne/The Human Rights Code Amendment Act (ouvert)

1

PROPOSITIONS

M^{me} KLASSEN — Importance de la prestation intégrée des services destinés aux enfants et aux familles au Manitoba

9. Attendu:

que l'intégration des services de protection des enfants aux autres services connexes qui leur sont destinés dont la santé publique, le counselling, la prévention de l'ETCAF, la santé maternelle et infantile et les soins de garde s'est révélée un succès lorsqu'il s'agit de mieux appuyer les enfants et les familles et de rompre le cycle d'appréhension des enfants;

que ce succès a été prouvé à Nelson House grâce au Nisichiwayasihk Cree Nation Family and Community Wellness Centre et à Brandon grâce aux West Region Child and Family Services;

que l'intégration des services fonctionne très bien à Nelson House, qu'elle permet d'offrir un cercle de soins efficace pour chaque enfant et sa famille, qu'elle est conforme à la méthode des indices de sécurité largement utilisée pour assurer la sécurité des enfants et qu'elle aide les familles à rester ensemble:

qu'à Nelson House, cette méthode a entraîné une diminution frappante de la criminalité chez les jeunes et des rechutes des dépendances et, plus important encore, une diminution de 43 % des appréhensions d'enfants et des retraits de leur foyer;

que le modèle de prestation intégrée des services aux familles et aux enfants jumelée à une approche multidisciplinaire rassemble tous les organismes touchés afin qu'ils déterminent la meilleure façon de procéder pour s'occuper de chaque enfant;

que cette méthode permet à tous les organismes de comprendre le rôle de chacun en ce qui a trait au bien-être de l'enfant;

que cette collaboration remédie aux problèmes de chevauchement et de dédoublement des services fournis par des organismes déjà surchargés,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse l'importance de la prestation intégrée des services prévoyant une approche multidisciplinaire pour aider les enfants et les familles et exhorte le gouvernement provincial à prendre les mesures nécessaires pour mettre en place ce modèle de coopération et de partenariat dans d'autres organismes partout au Manitoba.

PROPOSITIONS — DÉBAT

- 1. M. WIEBE Protection d'un système public de soins de santé solide (M. le *ministre* GOERTZEN 5 min Il reste 124 minutes.)
- 3. M. TEITSMA Reconnaissance de l'importance des connaissances financières (M. WIEBE 7 min Il reste 125 minutes.)
- 4. M. LINDSEY Reconnaissance de la nécessité d'augmenter le salaire minimum (M. MICHALESKI 3 min Il reste 123 minutes.)

5. M. EWASKO — Reconnaissance des avantages liés à l'engagement du gouvernement provincial à l'égard de l'alphabétisation des adultes

(M^{me} LATHLIN — 7 min — Il reste 123 minutes.)

6. M. KINEW — Droits égaux des Premières Nations

(M. NESBITT — 8 min — Il reste 129 minutes.)

- 7. M. WHARTON Soutien aux pêcheurs manitobains (M. SWAN 1 min II reste 121 minutes.)
- 8. M. ALLUM Stratégie provinciale de lutte contre les opiacés (M. GERRARD 8 min Il reste 132 minutes.)

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. FLETCHER

(N° 200) — Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act

M. FLETCHER

(N° 201) — Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)

M. FLETCHER

(N° 202) — Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act

M. WIEBE

 $(N^{\circ}\,212)$ — Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Insurance Amendment Act

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. MALOWAY M. LINDSEY

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

| ORDRE DU JOUR (suite) |
|--|
| AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT |
| COMITÉ PLÉNIER |
| COMITÉ DES SUBSIDES |
| APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE |
| M ^{me} la <i>ministre</i> STEFANSON |
| $(N^{\circ}\ 2)$ — Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act (amendé — comité) |
| M ^{me} la <i>ministre</i> STEFANSON |
| (N° 4) — Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act |
| M. le <i>ministre</i> FRIESEN |
| $(N^{\circ}6)$ — Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques/The Financial Administration Amendment Act |
| M. le <i>ministre</i> FRIESEN |
| $(N^{\circ}10)$ — Loi abrogeant la Loi sur l'équilibre budgétaire, la gestion financière et l'obligation de rendre compte aux contribuables et modifications corrélatives/The Balanced Budget, Fiscal Management and Taxpayer Accountability Repeal and Consequential Amendments Act |
| DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT |
| Motion de M. le ministre FRIESEN |
| (N° 14) — Loi modifiant la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public/The Public Sector Compensation Disclosure Amendment Act (M ^{me} FONTAINE — 25 min) |
| |

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 16) — Loi abrogeant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement de la route située du côté est/The Manitoba East Side Road Authority Repeal Act

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

M. le ministre CULLEN — Partenariat transpacifique

Attendu:

qu'entre 2012 et 2014, les exportations du Manitoba vers les pays signataires du Partenariat transpacifique se chiffraient en moyenne à plus de 9 milliards de dollars par année;

que le Partenariat transpacifique appuiera la croissance économique et la création d'emplois puisqu'il éliminera les tarifs sur la quasi-totalité des exportations clés du Manitoba tout en permettant l'accès à de nouvelles occasions d'affaires dans la région Asie-Pacifique;

que se soustraire au Partenariat transpacifique éliminerait l'accès à d'importants marchés commerciaux et mettrait en péril des emplois au Manitoba,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba confirme son appui au Partenariat transpacifique et qu'elle demande au gouvernement fédéral de prendre les mesures nécessaires en vue de ratifier l'Accord.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 13 min]

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MERCREDI

M. CURRY

(N° 213) — Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le lundi 31 octobre 2016, à 9 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

• rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de mars 2014 : • Chapitre 6 : « Managing the Province's Adult Offenders »;

- rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2016 :
 - o « Managing the Province's Adult Offenders ».

* * *

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira aux dates suivantes au palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi :

- le mardi 25 octobre 2016 à 18 heures, dans la salle 255;
- le jeudi 27 octobre 2016 à 18 heures, dans la salle 254;
- le mardi 1^{er} novembre 2016 à 18 heures, dans la salle 254.

* * *

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira aux dates et aux heures suivantes dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi :

- le jeudi 27 octobre 2016 à 18 heures;
- le mardi 1^{er} novembre 2016 à 18 heures;
- le jeudi 3 novembre 2016 à 18 heures (au besoin).

6